

CONTRE UN MANAGEMENT PAR LE MEPRIS POUR LA DEFENSE DE NOTRE COLLEQUE STEPHANE

INDIGNONS-NOUS !!!!

Vous avez peut-être remarqué que notre collègue Stéphane a quitté l'établissement mercredi et qu'il vient d'être remplacé au pied levé sur la formation RET, en voici les raisons :

Vous vous rappelez sans doute que Stéphane nous a fait copie en ce début d'année d'un mail qu'il a adressé au DR pour faire part de ses conditions d'emploi difficiles sur la formation RET (2 groupes en cours + mission Azureva + contrat pro) mais aussi pour alerter sur le fait qu'il était sans salaire depuis fin novembre, ceci malgré plusieurs échanges pour tenter de solutionner le problème.

Quelles ont été les suites ? Après cette réclamation, silence dans les rangs ... Sans nouvelle de l'AFPA, son attente se prolonge jusqu'au 10/01, date à laquelle il perçoit enfin un premier salaire. On comprend sans peine la crispation que Stéphane a pu ressentir jusque-là (70H par semaine de travail, 6 jours sur 7, ..., et pas de salaire !) mais celle-ci devient quasiment insupportable quand il découvre que sa rémunération est certes versée mais qu'elle est amputée de 20% par rapport à son salaire antérieur.

Il s'en suit des échanges téléphoniques avec ASCOM (la Sté de portage) et l'AFPA pour revisiter la convention avec cette société intermédiaire, mais l'AFPA refuse de faire quoi que ce soit. Voilà pourquoi, au terme d'un dialogue de sourd, mené pourtant avec beaucoup de patience et de retenue, Stéphane a fini par signifier à ASCOM, le 12/01, sa décision de rompre son contrat le 25/01 si son salaire n'était pas revu.

Vendredi 20/01, une réunion a eu lieu entre le DR, ASCOM et Stéphane, rencontre dont on pouvait espérer qu'elle aurait pour objet de rétablir une situation correcte.

Erreur !!!! L'intervention de l'AFPA ne visait qu'à signer son arrêt de mort : rupture du contrat avec la Sté de portage, mais surtout ... bouquet final, Stéphane est remercié sans aucune considération.

Qui peut le croire ? Après 21 mois de travail parmi nous, Stéphane est sacrifié sans le moindre scrupule dans un échange des plus bref : « je ne vous connais pas, vous n'êtes pas salarié de l'AFPA donc au revoir ... ».

Non seulement, cette situation ne peut pas nous laisser indifférents, humainement et professionnellement parlant, mais elle fait peser à nouveau des risques, encore non mesurés mais probables, pour l'ensemble du Centre de Brive ...

Bref rappel de quelques faits notables :

Stéphane est arrivé parmi nous en mai 2010 avec un contrat de CDD de remplacement. Et c'est par une succession de contrats que son emploi s'est prolongé jusqu'en novembre 2011.

Entre temps, chacun se souvient des alertes faites suffisamment tôt pour anticiper le départ en retraite du formateur « titulaire », et assurer son remplacement dans des conditions convenables. Et chacun se souvient que rien n'a été entrepris pour assurer une suite pérenne à la formation. Ainsi c'est par le recours à 2 formateurs CDD que le dispositif a été amené à tourner dans des conditions pour le moins difficiles (récupération des stagiaires de ST Nazaire).

Ainsi, nous arrivons à fin novembre, où vous vous souvenez également du bruit occasionné par la décision prise par le DR de rejeter au dernier moment les stagiaires financés par l'appel d'offre du CR, décision qui a sonné dans nos rangs comme une décision incompréhensible. Contraint de revoir sa décision, sous pression du Conseil Régional, la formation RET s'est finalement ouverte aux côtés d'un groupe de 16 CIF.

C'est dans ce contexte pour le moins abracadabresque, et dans une précipitation qui aurait pu être évitée, que l'AFPA a fait le choix de maintenir l'emploi de Stéphane via une société de portage. La proposition lui est faite alors qu'il est en plein examen de fin de stage. Sa réponse étant attendue dans le ¼ d'heure qui suit, il accepte. Il ne mesure pas l'impact, il fait confiance à l'AFPA. La suite ? Stéphane s'emploie avant toute chose à faire son travail Ceci pour découvrir fin décembre, qu'il a honoré son contrat mais Gratis !

Que faut-il en déduire ? Un management au service de la démolition ?

Le pilotage de l'activité ? Il ne semble pas reposer sur des bases saines et compréhensibles de tous. Il laisse à penser à un management conduit dans des considérations qui échappent à la logique de réponse aux besoins et à la logique de gestion économique et sociale permettant d'asseoir et de faire perdurer nos offres. Notre avenir dans de telles conditions ? ... Torpillé, Sabordé !

La gestion RH ? Elle se retrouve de plus en plus pris au piège de directives (Non remplacement des départs, précarité) qui deviennent inapplicables ou dangereuses en termes de droit (contrats CDD successifs non appropriés à conduire des actions pérennes) , en tous cas préjudiciables aux salariés et par ricochet pour l'Association. Le mépris des règles et des droits se traduit, au bout de la contestation, par des mesures expéditives et de représailles. Quelle image de l'AFPA ? Celle du désordre, d'une confiance à risque, d'un mécontentement grandissant qui lui fait perdre sa crédibilité ... Quelle situation pour ses salariés ? Des sacrifiés à inscrire sur la liste des victimes du syndrome « France Telecom » ?

LA DIRECTION RESTE SOURDE

Malgré une interpellation de notre part en CRE, malgré un premier rendez-vous avec le DR ce Mardi 24/01, malgré la colère des stagiaires qui se sont manifestés auprès d'elle et du Conseil Régional, la Direction persiste à dire qu'elle ne peut pas réhabiliter Stéphane dans ses justes droits.

Ses responsabilités ? Elle s'en dédouane ... Les raisons de l'exaspération de Stéphane ? Elle hausse les épaules ... Les dommages collatéraux probables ? Elle se montre incrédule
En résumé tout est classé à Pertes et profits ...

STOP AUX ZONES DE NON-DROIT ET AUX PRATIQUES ABUSIVES

Après près de 2 ans de bons et loyaux services, d'un investissement maximum pour maintenir l'activité de la formation RET, de sacrifices personnels pour y parvenir, nous ne pouvons pas accepter que notre collègue soit ainsi sacrifié sur l'autel des aveuglements destructeurs et des manipulations RH les plus sordides.

Nous ne pouvons pas accepter que le Centre de Brive pâtisse à nouveau d'une activité compromise, d'une mauvaise réputation qui se répande à l'extérieur, d'un regard désapprouvateur sur la façon de remplir nos missions.

Ce vendredi, un nouvel entretien doit avoir lieu avec le DR en fin de matinée (11H)

**Pour Stéphane, pour notre établissement, pour les stagiaires
Réagissons ensemble !!!!! ... Faites-vous entendre**